

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 avril 2021

---

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL23

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel visant à supprimer cet alinéa qui est le doublon de l'alinéa 6.